

<https://www.ouest-france.fr/education/cest-un-principe-je-refuse-le-tri-social-nicole-belloub...>

Recueilli par Guillaume CHASSAING.

🕒 25 min read

« C'est un principe : je refuse le tri social » : Nicole Belloubet en visite à Lorient ce vendredi

Article premium, Réservé aux abonnés (contenu complet accessible)

Ce vendredi 19 avril 2024, Nicole Belloubet se rend au lycée Colbert, à Lorient (Morbihan). Avant sa visite, la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse livre ses réponses sur les mesures éducatives annoncées pour lutter contre les violences des mineurs, le harcèlement scolaire, la réforme du choc des savoirs...



« On pourrait prendre en charge les élèves défavorisés ou en risque de décrochage scolaire dans un internat pour leur permettre de les réarrimer à l'école », indique la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Nicole Belloubet. | OUEST-FRANCE

Ce vendredi 19 avril 2024, Nicole Belloubet se rend au lycée Colbert, à [Lorient \(Morbihan\)](#). Avant sa visite, la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse livre ses réponses à *Ouest-France* sur les mesures éducatives annoncées pour lutter contre les violences des mineurs, le harcèlement scolaire, la réforme du choc des savoirs...

Jeudi 18 avril, Gabriel Attal a annoncé certaines mesures éducatives, comme l'accueil en continu de certains jeunes à l'école, de 8 h à 18 h. Comment cette mesure sera-t-elle mise en place ?

L'idée est de pouvoir prendre en charge l'enfant dans le temps scolaire et dans le temps hors scolaire. Ce hors temps scolaire est conçu comme une continuité dans la vie de l'enfant afin de faciliter son intégration dans la cité et même dans les apprentissages. Cet accueil a déjà été mis en œuvre dans le cadre des QPV (N.D.L.R. : quartiers prioritaires de la Ville). Cette mesure va être étendue à toutes les zones d'éducatons prioritaires en France.

« On pose son portable à l'entrée du collège »

Qui va prendre en charge cet accueil ?

Ce n'est pas forcément l'Éducation nationale. Cela peut être des associations avec lesquelles nous concluons des conventions, et que l'Éducation nationale ou la politique de la Ville rémunère.

Lire aussi : [Groupes de niveaux, uniforme, attractivité... Le plan de Nicole Belloubet pour l'école](#)

Le Premier ministre a aussi évoqué le placement de certains en internat. Qui proposera aux parents d'envoyer leur enfant dans un internat ?

Je n'utiliserais pas le mot placement. L'idée est de permettre à certains enfants d'être extraits d'une situation ou d'un environnement qui leur est néfaste. Nous envisageons deux types de solutions : les internats Belloubet et les internats Dupond-Moretti, en quelque sorte. Le projet porté par le ministre de la Justice, ce sont des stages temporaires hors période scolaire avec un encadrement militaire, notamment. D'un autre côté, pendant toute l'année scolaire, je compte, pour ma part, sur les 50 000 places d'internat

non occupées pour permettre aux élèves qui sont en situation de risque, de décrochage, de ne pas perdre pied. On pourra proposer à leurs parents de les envoyer, loin de leur environnement défavorable, en internat, pour les réarrimer à l'école avant qu'il soit trop tard. L'État prendrait en charge les frais pour les familles défavorisées et les boursiers.



La mobilisation des enseignants contre la réforme du choc des savoirs ne faiblit pas à Lorient et ailleurs en France. | OUEST-FRANCE

Le harcèlement scolaire passe souvent par les réseaux sociaux. Est-il envisagé d'interdire leur accès aux moins de 15 ans ?

La lutte contre le harcèlement scolaire est une politique forte que nous menons. Le cyberharcèlement, par les réseaux sociaux, pose des questions particulières. J'ai deux idées. L'une est la pause numérique pendant le temps scolaire. J'aimerais qu'on pose son portable à l'entrée du collège. Le député Laurent Marcangeli a fait voter une proposition de loi visant à interdire l'utilisation des réseaux sociaux jusqu'à 13 ans et à la soumettre à l'autorisation parentale jusqu'à 15 ans. Il faut trouver les moyens pratiques d'appliquer cela, mais j'aimerais que cela puisse se mettre en place à la rentrée prochaine. Une

commission, installée par le Président de la République, va également rendre ses conclusions prochainement.

« Je crois à la pédagogie différenciée »

En Morbihan et ailleurs, de nouvelles mobilisations contre la réforme du choc des savoirs sont programmées. La fronde ne faiblit pas. Vous n'arrivez pas à convaincre...

Mon souhait est d'expliquer ce que nous voulons faire. On veut améliorer la réussite scolaire de nos élèves. Ensuite, on veut mettre en place une pédagogie différenciée. J'y crois. Les groupes de besoins, c'est la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée. Dernière chose, et c'est un principe : je refuse le tri social. Je rappelle que dans la même année, un élève pourra passer d'un groupe à l'autre tout en ayant des temps en classe entière.

Vous êtes en visite en Bretagne. Le réseau Diwan aimerait savoir si les consignes du brevet seront bien toujours traduites en breton et si les élèves pourront composer l'épreuve de sciences en breton comme l'an passé ?

J'ai conscience de ce problème. Je donnerai ma réponse au courant de la semaine prochaine.

Ce vendredi 19 avril, vous vous rendez au lycée Colbert de Lorient dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des lycées professionnels. Quel est son objectif ?

Il est triple : permettre à chaque élève de construire une orientation progressive vers son métier, mieux préparer l'insertion professionnelle pour les élèves qui en font le choix et permettre à ceux qui le veulent une meilleure préparation à l'enseignement supérieur. Sans oublier d'avoir une carte des formations professionnelles qui colle à la réalité des bassins géographiques.